



*« Omnibus qui causa studiorum peregrinantur.*



étudiants étrangers proviennent de l'ensemble de l'Occident latin et fréquentent l'ensemble des disciplines qui leur sont proposées par les universités françaises et ce, indépendamment de la réputation propre de certaines disciplines au sein de ces universités. Il a été démontré qu'aucune spécialité particulière ne se distingue dans le choix de lieu d'études au sein du royaume de France.

Les conditions d'études des étudiants étrangers ne sont pas favorables lors de leurs séjours à Montpellier, à Orléans et à Paris mais n'influent pour autant pas négativement sur les chances de réussite aux diplômes. Ainsi, si l'étudiant étranger ne possède pas de collègues ou de mécènes royaux pour soutenir économiquement son séjour à l'étranger, il pallie ces manques par le recours à des mécènes plus diversifiés. L'analyse des suppliques individuelles des universitaires allemands, hongrois et slaves a montré une participation de l'ensemble des couches de la société médiévale de leurs régions d'origine à leurs demandes auprès de la papauté. À ces réseaux extérieurs à l'université, s'ajoutent les réseaux de sociabilités intra-universitaires, d'autant plus importants que les effectifs sont faibles et proviennent de la même origine géographique. Les Universités de Montpellier et d'Orléans se distinguent par des recrutements nobiliaires importants qui entraînent des réseaux de sociabilités particuliers, tandis que le recrutement social de l'Université de Paris semble plus large.

Les carrières suivies par ces gradués montrent leur forte insertion dans les milieux juridiques, ecclésiastiques et administratifs européens. La poursuite de longues années d'études, réalisées tant en France que dans leurs régions d'origine, amène ces gradués à occuper des places importantes dans les cours de justice, dans les villes, dans les évêchés et au service de princes. Pourtant, peu de carrières exceptionnelles se distinguent dans ces parcours qui quittent le milieu universitaire, à l'exception des gradués en médecine. La thèse a ainsi démontré que c'est au sein des carrières professorales universitaires que le séjour à l'étranger revêt tout son intérêt. Les plus belles carrières professorales sont réalisées par des maîtres ayant fréquenté bien plus d'universités que leurs confrères. Près de la moitié de ces carrières ont d'ailleurs été réalisées au sein des universités françaises, posant la question des conditions d'intégration sur le long terme de l'étudiant étranger.